



DECLARATION DE SECURITE AERIENNE PAR L'EXPEDITEUR CONNU

1. * Au nom de _____ je, soussigné, confirme que, sauf indication contraire, tous les envois de marchandises par transport aérien confiés par moi/mon entreprise* à Linehaul Express France SARL :
- i) Ne doivent contenir aucun explosif ou appareil incendiaire ;
 - ii) Sont protégés au mieux contre toutes interventions externes à mon autorité pendant la préparation, le stockage et le transport.
 - iii) Sont préparés par du personnel fiable employé par moi/mon entreprise *
2. J'accepte que l'emballage et le contenu des lots puissent être examinés pour des raisons de sécurité.

Signature de l'expéditeur connu	Nom (En majuscule)
Fonction	Date
Adresse de l'entreprise	
N° SIRET (si applicable)	

* L'examen de la déclaration est nécessaire sous réserve de l'exigence du département de l'aviation civile.

P.S : ce formulaire est renouvelé tous les trois ans à compter de la date de signature.

* Merci de signer et d'apposer le cachet de l'entreprise avant de nous retourner la copie originale au plus vite.



DECLARATION DU CLIENT

Au nom de, je soussigné, étant un employé autorisé de mon entreprise, accepte spécifiquement les conditions suivantes dans le cadre du contrat, en plus des autres conditions prévues dans les LTA (Lettre de Transport Aérienne).

1. Linehaul Express est obligé d'agir conformément au calcul IATA des frais, lorsque le poids dimensionnel dépasse le poids réel, l'expédition sera facturée selon le poids volumétrique standard du IATA en kg.

En Express : Poids volume = longueur x hauteur x largeur en cm/5000

En Cargo : Poids volume = longueur x hauteur x largeur en cm/6000

2. Nous assumons la pleine responsabilité des frais de fret en port dû si le destinataire n'accepte pas de payer.

3. Toutes les factures sont passibles de frais supplémentaires de la taxe sur le chiffre d'affaires (G.S.T).

4. Linehaul Express n'est pas tenu de donner suite à nos réclamations jusqu'à ce que tous les frais de transport aient été payés.

5. Nous nous engageons expressément à ne pas déduire les réclamations mentionnées à la ligne 4, ci-dessus, aux frais de transport payables par nous à Linehaul Express.

6. Réclamation pour perte, dommage ou retard :

Nous acceptons d'aviser Linehaul Express de toutes les réclamations par écrit dans les 14 jours suivant la livraison de l'envoi; Si nous ne le faisons pas, Linehaul Express ne pourra pas être tenu pour responsable. Linehaul Express doit recevoir toutes les réclamations pour défaut de livraison par écrit dans les 90 jours après que Linehaul Express ait reçu le(s) colis. Le droit aux dommages-intérêts contre Linehaul est exclu à moins que l'action ne soit introduite dans un délai de deux ans à compter de la date de livraison de l'envoi ou de la date à laquelle l'expédition aurait dû être livrée.

7. Linehaul Express présume que l'expédition a été livrée en bon état si le destinataire accepte le(s) colis sans avoir notifié la présence de dommages sur le bordereau de livraison. Pour que Linehaul Express puisse considérer une demande de dédommagement, le contenu des cartons d'expédition originaux doit être disponible à Linehaul pour inspection.

8. Linehaul Express sera avisé promptement de toute modification des informations déclarées sur ce formulaire.

Date : _____

Signature : _____

(Avec cachet de l'entreprise)



TRANSPORT DE MARCHANDISES EN EXPRESS

Nous, les soussignés, en contrepartie du transport de marchandises en Express par Linehaul Express en notre nom, nous engageons et convenons que:

1. Aucune marchandise dangereuse, telle que définie dans le règlement sur les marchandises dangereuses de l'IATA, et les articles prohibés conformément au règlement sur les douanes et la quarantaine ne sera contenu dans les articles présentés pour le transport et que les marchandises sont en sécurité pour voyager.
2. Aucun effet personnel, boisson alcoolisée, pile au lithium, tabac ou produit du tabac ainsi que les produits électroniques, fragiles, périssables et liquides seront contenus dans les articles présentés pour le transport.
3. Nos clients sont connus de notre entreprise ou à défaut, nous entreprendrons l'examen physique des articles présentés pour le transport.
4. Nous ne ferons pas de publicité relative aux articles présentés et transportés par Cathay Pacific et/ou tout autre transporteur.
5. Cathay Pacific et/ou tout autre transporteur, y compris Linehaul Express ou son mandataire désigné, a le droit d'ouvrir, d'inspecter et de rejeter tout article présenté pour le transport.
6. Les conditions de transport stipulées au verso de la facture Linehaul Express s'appliquent.
7. Nous devons joindre une licence d'exportation pour n'importe quel article sous le régime du contrôle de licence.
8. Nous devons soumettre la déclaration d'exportation au service des douanes et accises dans les quatorze jours suivant l'exportation des articles.

ENTREPRISE : _____
ADRESSE : _____

Nom : _____ Fonction : _____
Signature : _____ Date : _____
(Avec cachet de l'entreprise)

LINEHAUL EXPRESS

Nom : Marie Nicolas

Signature :

Fonction : Directrice d'agence

Date : 24 Juillet 2018